

Projet HorizeO : atelier citoyen n°2 dédié au paysage

Randonnée paysagère, perceptions du projet

et mesures d'intégration paysagère

le 09 juin 2023, salle du Faisan Doré

de 17h30 à 20h30

Personnes présentes :

Lisa CANTET, responsable permis et autorisations chez ENGIE ;

Lionel DEBRIL, chef de projet chez NEOEN ;

Mathieu LE GRELLE, directeur du développement chez ENGIE ;

Maud HARRIBEY, responsable de la concertation pour HORIZEO ;

Léa VAUCLAIR, alternante en concertation et communication pour HORIZEO.

Philippe BERTRAN et Aurélie DALLEAS DE DOMINGO, garants de la concertation désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Benoit CHAUVIT et Raphaël CANDEL-ESCOBAR, responsables d'études paysagistes chez ENCIS Environnement.

Participants à l'atelier : habitants de lieux de vie proches du site envisagé pour l'implantation du projet

Déroulement de l'atelier :

ENCIS Environnement a détaillé aux participants les objectifs et le déroulement de l'atelier.

L'atelier s'est déroulé en trois phases :

- **phase I** : présentation du projet HORIZEO par les porteurs de projet et rappel des objectifs et du déroulé des ateliers 1 et 2,

- **phase II** : randonnée paysagère sur quatre points de vue du site du projet avec proposition de mesures d'intégrations paysagère illustrée par l'intermédiaire de supports visuel présentant l'insertion du projet, avec et sans mesures d'intégration écopaysagères,
- **phase III** : retour en salle afin de synthétiser les éléments présentés, ouvrir sur d'autres mesures envisagées et continuer les échanges avec les participants.

Dans le cadre de l'organisation de cet atelier, les garants de la concertation désignés par la Commission Nationale du Débat Public ont souhaité qu'une jauge d'au moins 30 personnes puisse être proposée pour cet atelier.

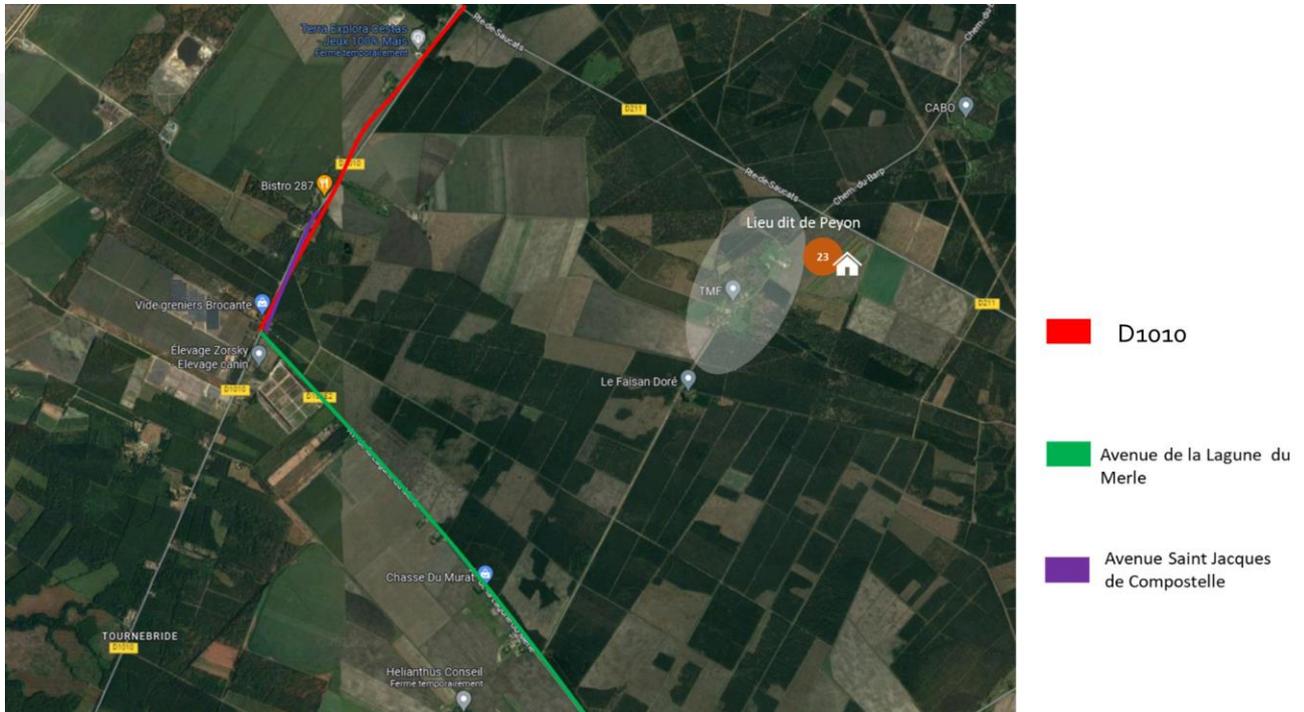
Les participants du premier atelier ont été de nouveau sollicités pour participer à cette seconde phase de l'atelier sur le projet et le paysage. Une seule de ces personnes a finalement participé à cette seconde phase.

Pour convier les riverains à participer à ce deuxième atelier, les maîtres d'ouvrage ont organisé une opération de porte à porte le jeudi 25 mai de 17h à 19h (détail du circuit ci-dessous) :

- 54 avis de passage accompagnés du flyer d'invitation à l'atelier ont été déposés dans les boîtes aux lettres ;
- 7 personnes ont été rencontrées.

Parmi les personnes rencontrées, 5 d'entre elles ont exprimé le vœu de participer à l'atelier mais n'ont pas souhaité que les agents prennent leur inscription en direct.

Une opération de tractage sur le marché de Saucats a permis de compléter le dispositif de communication déployé au niveau local. Cette opération a été organisée le vendredi 2 juin matin de 9h à 11h. A cette occasion, 22 flyers d'invitation ont été distribués. L'atelier a finalement réuni 7 participants.



Détail du circuit pour la réalisation du porte à porte.

Comme pour le premier atelier, l'objectif est de pouvoir rassembler une diversité de profils afin de pouvoir prendre en compte la multiplicité des points de vue. Pour rappel, il ne s'agit cependant pas d'un « panel sociologique » au sens strict, ni d'un vote. De plus, la présence d'un nombre de personnes trop important lors d'ateliers participatifs peut également impacter la fluidité des échanges et la prise en compte des points de vue.

Voici d'autres indications concernant les participants aux ateliers :

- Lieu de résidence : les personnes ayant mentionné cette information habitent au sud-ouest du site d'étude du projet (2 personnes) le long de la D108E2, au bourg du Barp (1 personne), à Talence (président de l'association des amis de Saint-Jacques-de-Compostelle) ainsi que dans le hameau de Peyon (1 personne).
- La plupart des personnes présentes ont 50 ans et plus,
- Les profils socio-professionnels représentés : cadre (1), retraités (3), NSP (3).

Contrairement au premier atelier, la plupart des personnes présentes étaient plutôt favorables au projet HorizeO. Ce point de vue a été évoqué brièvement par certains durant la déambulation et cela a ensuite été confirmé par écrit, dans les questionnaires qui ont été restitués. Si la plupart des participants se sont prêtés au jeu des questions qui ont été proposées dans les questionnaires, certains les ont remplis de façon partielle.

Une première phase de présentation en salle, dans les locaux du Faisan Doré, a permis de reprendre succinctement les objectifs et le contenu du premier atelier, avant d'introduire le déroulement du second atelier. Les porteurs de projet ont ensuite pris un moment pour présenter l'état d'avancement du projet.

L'objectif du second atelier était plus concret du point de vue de la présentation du projet mais également des mesures proposées afin de favoriser son intégration dans le paysage et / ou depuis les lieux de vie les plus proches et les axes passants.

La mise en place d'une randonnée participative s'inscrit ainsi dans l'objectif de donner à voir un état d'avancement du projet et les mesures d'intégration paysagères pressenties aux habitants depuis des points de vue choisis. Les critères retenus pour réaliser cette sélection ont été les suivants :

- Proximité entre le projet et les lieux d'habitation et de passage,
- Espace ou enjeu dont l'importance a été soulevée par les habitants lors du premier atelier,
- Point d'intérêt local ou d'influence plus large. Pour ce dernier point, il s'agit essentiellement du passage du chemin de Grande Randonnée GR 655, également support d'un des itinéraires des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Quatre points de vue ont ainsi été sélectionnés pour pouvoir présenter ces enjeux mais également des mesures qui visent à faciliter l'intégration paysagère du projet. Deux planches de photomontages en vue réaliste ont été proposées pour chacun afin de pouvoir illustrer la présence du projet et les mesures d'accompagnement et de réduction. Voici les quatre points retenus :

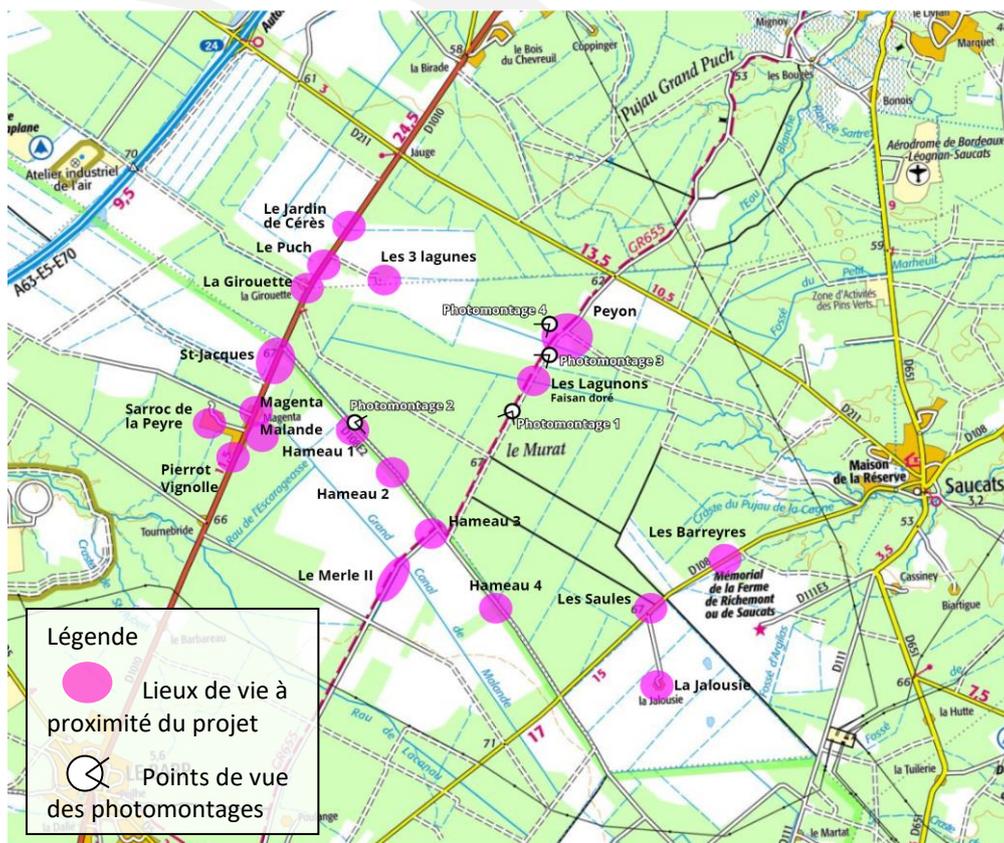
- **Le point 1 est localisé le long du chemin de grande randonnée GR 655** qui traverse le site en son centre selon un axe nord / sud,
- **Le point 2 est situé le long de la D108E2.** Il permet de visualiser le projet dans un secteur où les panneaux photovoltaïques seraient relativement proches de la route et à proximité de quelques lieux de vie ponctuels qui bordent le tracé de la route départementale,
- **Le point 3 est localisé à proximité de la limite sud du bourg de Peyon.** Il permet d'évaluer la prégnance visuelle du projet depuis ce secteur, proche de maisons d'habitation,
- **Le point 4 est situé au niveau de la limite ouest de Peyon.** Comme le point 3, il permet d'évaluer la perception que l'on aurait du projet depuis cette limite du lieu de vie.

La randonnée a démarré vers 18 heures pour se terminer vers 20h30. Cela a donc représenté une moyenne de 30 à 40 minutes par point de vue, en intégrant le temps de déplacement entre chacun. Pour chaque arrêt, un bref rappel des enjeux du projet liés au choix de la prise de vue était effectué. Puis, les photomontages en prise de vue réaliste étaient présentés en commençant par le projet sans mesure paysagère avant de passer au photomontage présentant les mesures d'intégrations écopaysagères envisagées. Les participants étaient invités à se saisir des planches pour pouvoir comparer les paysages existants avec les deux états projetés du projet. La plupart du temps, ils restaient en retrait. S'ils ne se sont pas vraiment appropriés le support, en le saisissant pour mieux comparer les évolutions envisagées, certains ont cependant souligné la clarté des illustrations et leur capacité à représenter l'insertion du projet et les mesures proposées dans le paysage. Chaque présentation s'ouvrait sur un temps d'échange avec les participants.

Les échanges étaient assez succincts de la part des participants. Pour le premier point de vue, le long du GR 655, il a été évoqué l'importance d'avoir un tracé secondaire sur l'ensemble du linéaire traversant le site. D'autres questions concernaient l'âge de la végétation modélisée sur les photomontages comprenant les mesures éco-paysagères. Il a

été précisé de nouveau que la simulation s'appuyait sur un état de végétation de 7 à 8 ans après le début des travaux.

Phase II : Randonnée participative et commentaire des photomontages au niveau des prises de vue sélectionnées



Localisation des points de vue sélectionnés pour la réalisation des photomontages.

Photomontage 1 depuis le GR 655 : enjeux de la prise de vue et synthèse des réponses aux questionnaires

Enjeux identifiés pour le choix du premier point de vue :

- Présence du sentier de randonnée GR 655, localisé sur l'un des itinéraires des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle,
- Unique chemin carrossable et public traversant le site,

Question n°1 : *Que pensez-vous de l'intégration du projet dans son environnement depuis ce point de vue ?*

- Cela fait désertique sans arbres,
- Souhait de voir les panneaux photovoltaïques le moins possible,
- L'intégration semble tout à fait acceptable,
- La vue des arbres est préférable à la vue des panneaux photovoltaïques.

Question n°2 : *Est-ce que la mesure présentée vous paraît satisfaisante et pourquoi ?*

- Un itinéraire bis du GR ombragé est un plus pour les piétons et les pèlerins,
- Oui dans la mesure où les panneaux sont masqués par les arbres,
- Favoriser davantage la biodiversité,
- Oui avec le projet de lisière conservée et aménagée (feuilles),
- Plus accueillant pour les pèlerins / promeneurs.

Question n°3 : *Avez-vous des suggestions pour améliorer l'intégration du projet ?*

- La proposition faite semble satisfaisante,
- Besoin d'arbres,
- Prévoir des miradors d'observation pédagogique,

Photomontage 2 depuis la route départementale RD108E2 : enjeux de la prise de vue et synthèse des réponses aux questionnaires

Enjeux identifiés pour le choix du premier point de vue :

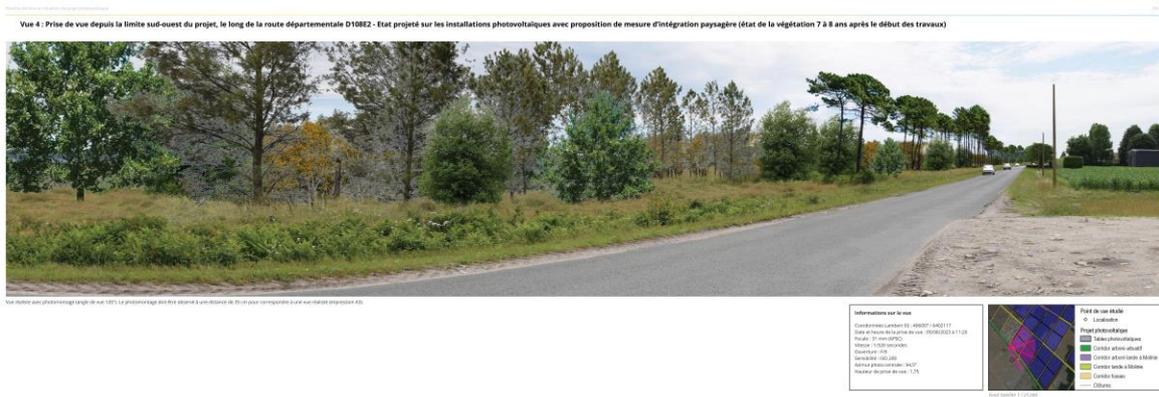
- Proximité d'une route fréquentée, de maisons d'habitation et de bâtiments d'exploitation agricole,
- Proximité des tables photovoltaïques par rapport au lieu de vie,
- Perception parfois large du projet et des étendues de panneaux,
- Mise en place de mesures éco-paysagères projetées le long de cet axe.



Panorama de l'état actuel en juin 2023 au point de vue 2, le long de la route D108E2 (angle de 120°).



Photomontage depuis le point de vue 2, le long de la route D108E2, sans mesures d'intégration paysagère.



Photomontage depuis le point de vue 2, le long de la route D108E2, avec mesures d'intégration paysagère.

Question n°1 : Que pensez-vous de l'intégration du projet dans son environnement depuis ce point de vue ?

- La vue des panneaux n'est pas très attrayante et dénature le site,

- Voir les panneaux le moins possible,
- L'aspect paysager semble bien intégré pour masquer la vue directe des panneaux,
- C'est un réel avantage d'avoir une bande paysagère, surtout en face des habitations,

Question n°2 : Est-ce que la mesure présentée vous paraît satisfaisante et pourquoi ?

- Besoin de plus favoriser la biodiversité,
- Cela adoucit la vue,
- Cela me paraît satisfaisant,
- La lisière créée servant à masquer les panneaux et de zone de compensation écologique est un choix satisfaisant,

Question n°3 : Avez-vous des suggestions pour améliorer l'intégration du projet ?

- La proposition faite semble satisfaisante,
- Même suggestion de miradors, qui semblent moins nécessaires ici. Définir correctement leur emplacement selon la sécurité routière,
- Besoin des arbres,
- Non,
- Faut-il créer des ruptures visuelles sur le projet ?

Photomontage 3 depuis le sud du hameau de Peyon : enjeux de la prise de vue et synthèse des réponses aux questionnaires

Enjeux identifiés pour le choix du premier point de vue :

- Proximité du lieu de vie de Peyon,
- Ouvertures visuelles larges en direction du sud et du projet HorizeO,
- Prise de vue localisée le long du chemin de randonnée GR 655,
- Mesure écopaysagère projetée le long de la limite nord du projet.



Panorama de l'état actuel en juin 2023 depuis le point de vue 3, au sud du hameau de Peyon (angle de 120°).



Photomontage depuis le point de vue 3, au sud du hameau de Peyon, sans mesures d'intégration paysagère.



Photomontage depuis le point de vue 3, au sud du hameau de Peyon, avec mesures d'intégration paysagère.

Question n°1 : *Que pensez-vous de l'intégration du projet dans son environnement depuis ce point de vue ?*

- Magnifique,
- La vue des panneaux ne paraît pas gênante,
- Panneaux bien trop visibles,
- Les visions les plus « moches » du projet (vision arrière des panneaux) sont les plus proches des maisons,
- Les panneaux vont être visibles depuis le village mais c'est loin,

Question n°2 : *Est-ce que la mesure présentée vous paraît satisfaisante et pourquoi ?*

- Oui,
- Ça ne me paraît pas nécessaire. Cela masque bien les panneaux,
- Panneaux bien trop visibles,
- C'est dans ces deux zones où il faut densifier le « masquage »,
- A voir quand les arbres auront poussé.

Question n°3 : *Avez-vous des suggestions pour améliorer l'intégration du projet ?*

- Non,
- Faut-il maintenir une continuité dans le temps entre la parcelle forestière actuelle et la bande forestière introduite dans le champ de panneaux,
- Non,
- Occulter, occulter, ...

Photomontage 4, depuis l'ouest du hameau de Peyon : enjeux de la prise de vue et synthèse des réponses aux questionnaires

Enjeux identifiés pour le choix du premier point de vue :

- Proximité du lieu de vie de Peyon,
- Ouvertures visuelles larges en direction du sud et du projet HorizeO,
- Mesure écopaysagère projetée le long de la limite nord du projet.



Panorama de l'état actuel en juin 2023 depuis le point de vue 4, à l'ouest du hameau de Peyon (angle de 120°).



Photomontage depuis le point de vue 4, à l'ouest du hameau de Peyon, sans mesures d'intégration paysagère.



Photomontage depuis le point de vue 4, à l'ouest du hameau de Peyon, avec mesures d'intégration paysagère.

Question n°1 : Que pensez-vous de l'intégration du projet dans son environnement depuis ce point de vue ?

- Les panneaux vont être visibles depuis le village, mais c'est loin,
- Les visions les plus « moches » du projet (vision arrière des panneaux) sont les plus proches des maisons,
- Panneaux bien trop visibles,
- Panneaux difficilement visibles,

Question n°2 : Est-ce que la mesure présentée vous paraît satisfaisante et pourquoi ?

- A voir quand les arbres auront poussé,
- C'est dans ces deux zones où il faut densifier le « masquage »,
- Panneaux bien trop visibles,
- Pas nécessaire,

Question n°3 : Avez-vous des suggestions pour améliorer l'intégration du projet ?

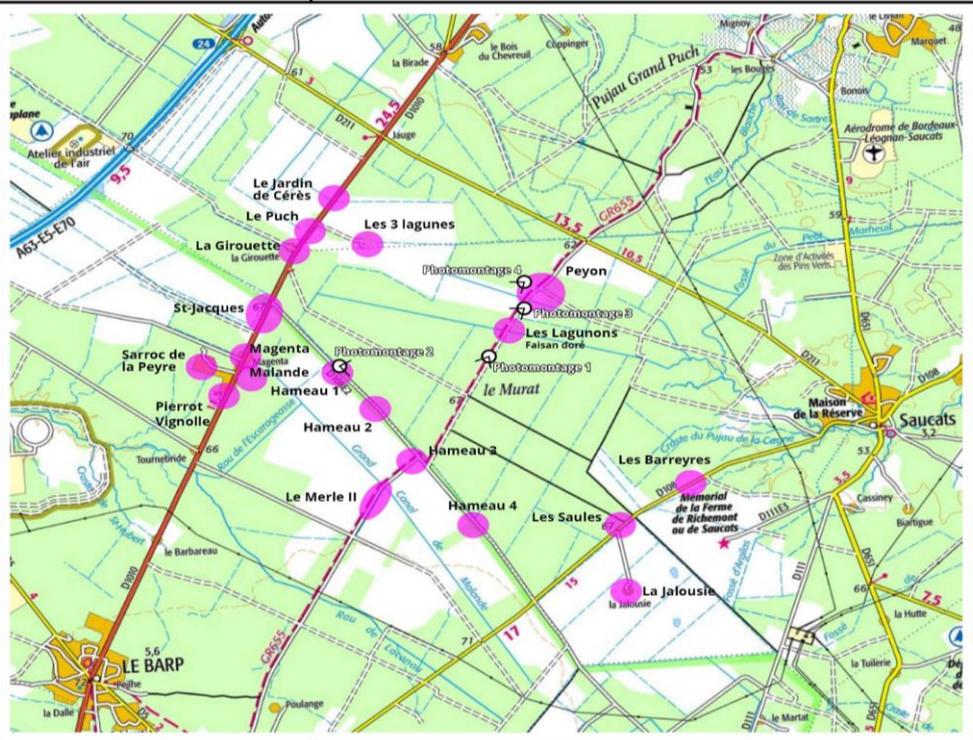
- Occulter, occulter, ...
- Non,
- Faut-il créer une lisière continue masquant les panneaux pour les habitations du hameau.

Phase III : restitution en salle, synthèse des échanges et évocation des mesures concernant le volet paysager

Une phase d'échange, à la salle du Faisan Doré, a permis de clôturer ce second atelier sur le thème du paysage. Il a été rappelé succinctement les prochaines étapes, à savoir la compilation et la prise en compte des échanges avec les riverains par le biais des questionnaires. Les mesures envisagées seront étudiées en fonction de leur faisabilité. Les mesures présentées lors de la randonnée ont également été rappelées. Celles-ci tiennent compte des remarques qui avaient été formulées par les habitants lors du premier atelier. Les riverains les plus proches avaient notamment exprimé le souhait de ne pas percevoir le projet, de le mettre le plus à distance possible des habitations. C'est principalement cette remarque qui a orienté les mesures proposées. La mesure concernant l'itinéraire bis du GR 655, ou itinéraire de Saint-Jacques-de-Compostelle, était ressortie lors des échanges et avait

aussi été identifiée comme potentialité au cours de la phase de diagnostic, lors de la préparation des ateliers. Un participant a proposé comme mesure l'installation d'un mirador le long du chemin de Saint-Jacques ou GR 655 afin de donner à voir le projet aux promeneurs et riverains. Les autres mesures évoquées lors du premier atelier ont été de nouveau exposées, comme l'entretien des crastes à proximité de Peyon ou l'installation d'une haie au sud du bourg. Les porteurs de projet ont de nouveau exprimé leur absence de maîtrise foncière de ces espaces, ne leur permettant pas d'assurer la réalisation de ces mesures. Ils expriment cependant la possibilité de soutenir ces réalisations si les propriétaires et / ou gestionnaires donnaient leur accord. Enfin, une dernière mesure, qui concerne l'aménagement d'un sentier pédagogique dans un boisement au nord et le long du GR 655, a été présentée comme autre possibilité.

Annexe : questionnaire support de la randonnée participative distribué aux participants

Données personnelles	
Question	Réponse
Lieu de vie	Entourer svp sur la carte ci-dessous :
	
Tranche d'âge	10/19 - 20/29 - 30/39 - 40/49 - 50/59 - 60/69 - 70/79 - 80/89
Groupe socio-professionnel (entourer la réponse)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agriculteurs exploitants 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures 4. Professions Intermédiaires 5. Employés 6. Ouvriers 7. Retraités 8. Autres personnes sans activité professionnelle

Légende

-  Lieux de vie à proximité du projet
-  Points de vue des photomontages

Photomontage depuis le GR		
N°	Question	Réponse
1	<i>Que pensez-vous de l'intégration du projet dans son environnement depuis ce point de vue ?</i>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
2	<i>Est-ce que la mesure présentée vous paraît satisfaisante et pourquoi ?</i>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
3	<i>Avez-vous des suggestions pour améliorer l'intégration du projet?</i>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
Photomontage depuis la RD 108E2		
N°	Question	Réponse
1	<i>Que pensez-vous de l'intégration du projet dans son environnement depuis ce point de vue ?</i>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
2	<i>Est-ce que la mesure présentée vous paraît satisfaisante et pourquoi ?</i>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
3	<i>Avez-vous des suggestions pour améliorer l'intégration du projet?</i>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

Photomontage depuis le sud de Peyon		
N°	Question	Réponse
1	<i>Que pensez-vous de l'intégration du projet dans son environnement depuis ce point de vue ?</i>	_____ _____ _____
2	<i>Est-ce que la mesure présentée vous paraît satisfaisante et pourquoi ?</i>	_____ _____ _____
3	<i>Avez-vous des suggestions pour améliorer l'intégration du projet?</i>	_____ _____ _____
Photomontage depuis l'ouest de Peyon		
N°	Question	Réponse
1	<i>Que pensez-vous de l'intégration du projet dans son environnement depuis ce point de vue ?</i>	_____ _____ _____
2	<i>Est-ce que la mesure présentée vous paraît satisfaisante et pourquoi ?</i>	_____ _____ _____
3	<i>Avez-vous des suggestions pour améliorer l'intégration du projet?</i>	_____ _____ _____